

N°120

Mai 2022

Caen Handi info



Caen Handi Info
Revue de presse non exhaustive
sur l'actualité du handicap

réalisée par la Mission ville handicap
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

SOMMAIRE

p.3
SANTÉ

p.3
ENFANCE ET SCOLARITÉ

p.4
VIE PROFESSIONNELLE

p.5
ALLOCATIONS

p.5
VIE SOCIALE

p.6
ASSOCIATIONS



SANTE

Le Centre ressource Normandie VIASSP (Vie intime, affective, sexuelle, soutien à la parentalité et protection contre les violences sexuelles) des personnes en situation de handicap a débuté officiellement son activité le 1er avril 2022.

Le centre ressource a pour objectif d'organiser un réseau d'acteurs de proximité afin que chaque femme et homme en situation de handicap puisse trouver des réponses, qu'il s'agisse de sa vie intime ou face à des violences subies.

Contact : Sophie Lesens, cheffe de projet : 3 Rue Linus Carl Pauling, 76130 Mont Saint Aignan.

Tél : 07 56 21 40 65. Email : sophie.lesens@apf.asso.fr

SantéBD a mis en ligne 3 nouveaux documents en facile à lire et à comprendre (FALC) **sur le thème de l'orthodontie**.

Pour chaque document, il est possible de choisir le profil du patient (homme, femme, petit garçon, petite fille, avec ou sans fauteuil roulant), ainsi que celui du soignant (homme, femme) :

[L'orthodontie, à quoi ça sert ?](#)

[Visite chez l'orthodontiste](#)

[Vivre avec un appareil dentaire](#)

ENFANCE ET SCOLARITE

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a récemment publié les résultats **d'une étude sur les enfants et adolescents accompagnés par les établissements et les services médico-sociaux pour personnes handicapées**. Cette étude porte un éclairage plus spécifique aux **jeunes accompagnés par ces structures et qui sont bénéficiaires d'une mesure de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)**.

Fin 2018, 25 400 jeunes accompagnés par les structures médicosociales pour enfants ou adolescents handicapés bénéficient d'une mesure d'aide sociale à l'enfance (ASE), soit 15 % de l'ensemble des jeunes accompagnés par ces structures. 9 % d'entre eux font l'objet d'une mesure de placement et 5 % d'une action éducative.

Les garçons et les jeunes de 11 à 15 ans sont légèrement surreprésentés parmi les jeunes bénéficiant d'une mesure d'ASE par rapport à l'ensemble de ceux qui sont accompagnés au titre du handicap.

Les bénéficiaires de l'ASE sont par ailleurs un peu plus scolarisés que les non-bénéficiaires. Au sein des établissements et services accompagnant des enfants ou adolescents handicapés, les bénéficiaires de l'ASE ont beaucoup plus souvent des troubles du psychisme, du comportement ou de la communication que les autres (47 % contre 25 %).

Deux jeunes accompagnés en institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) sur cinq bénéficient d'une mesure d'ASE. À l'inverse, les jeunes accompagnés par l'ASE sont sous-représentés dans les instituts pour déficients sensoriels et moteurs et dans les établissements pour jeunes polyhandicapés.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-05/ER1230-2.pdf>

L'école inclusive, **0 805 805 110** est un **numéro vert unique et gratuit** qui permet aux parents dont les enfants sont en situation de handicap de bénéficier d'une écoute, d'un soutien, d'un accompagnement et d'apporter de réponses de première intention rapidement.

Ce numéro permet d'aider les parents **en amont de la rentrée scolaire** et d'obtenir des réponses immédiates et rapides. Pour les cas de réponses nécessitant une recherche d'information complémentaire concernant la situation de l'élève, les familles sont alors rappelées.

Proposé par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, ce numéro permet de joindre, grâce à un **serveur interactif** et selon le besoin, soit la cellule départementale, soit la cellule nationale **Aide handicap École** sans interruption de **9h à 17h, toute l'année** y compris pendant les grandes vacances.

La cellule nationale Aide handicap École est également joignable au **0 800 730 123**, sans interruption du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Ce numéro vert est [accessible, via la plateforme Accéo, aux personnes sourdes ou malentendantes.](#)

[Scolarisation et handicap : un numéro vert à votre disposition | Mon Parcours Handicap](#)

VIE PROFESSIONNELLE

► Plan de transformation des ESAT

(ASH, 27/05/2022, p 15) – Circulaire du 11 mai 2022 - Réf: III- 2.2.1.3

Une récente circulaire présente aux agences régionales de santé (ARS) l'ensemble des mesures du plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail (ESAT), afin qu'elles puissent en animer la mise en œuvre et en assurer le suivi dans les territoires.

Ce plan de transformation comprend en particulier des mesures de renforcement et de transformation de l'offre d'accompagnement des trajectoires professionnelles des personnes en situation de handicap. Il s'agit notamment de faciliter une entrée progressive sur le marché du travail en permettant le cumul d'une activité professionnelle à temps partiel en ESAT avec un contrat à temps partiel auprès d'un employeur public, privé ou avec une activité indépendante. Néanmoins, cette possibilité de réaliser une activité en milieu ordinaire à temps partiel n'entrera en vigueur qu'au 1er septembre 2022.

Par la suite, les travailleurs sortant d'ESAT pourront désormais bénéficier d'un « parcours renforcé en emploi », ouvrant droit à un accompagnement médico-social et professionnel dans la durée et à la possibilité de faire des allers-retours en ESAT. Des mesures sont également prévues concernant les droits des travailleurs et la formation.

Enfin, un fonds d'accompagnement de la transformation des ESAT (Fatesat), doté de 15 millions d'euros, est créé pour soutenir le développement de leur activité afin de favoriser la montée en compétences et l'employabilité des travailleurs.

<https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/du-11-mai-2022>

L'Agefiph a récemment publié un document intitulé « Europe : l'emploi des personnes en situation de handicap. Panorama, enjeux et perspectives ».

Il y a 87 millions de personnes en situation de handicap âgées de 16 à 64 ans en Europe et elles représentent 18% de la population européenne. Parmi elles, 51% occupent un emploi. Dans le même temps, le taux de chômage des personnes en situation d'invalidité est deux fois supérieur à celui des personnes qui n'ont pas de handicap.

Le document, outre ces éléments de contexte, présente également les différentes stratégies des états membres, la typologie européenne de la politique en matière d'emploi des personnes en situation de handicap et les principaux enseignements de l'enquête qualitative Emploi-Handicap de l'Agefiph.

[Europe : l'emploi des personnes en situation de handicap \(agefiph.fr\)](#)

ALLOCATIONS

Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées :
caen.fr/lesprestationsauxpersonneshandicapées.pdf

VIE SOCIALE

LOISIRS ET CULTURE

Le musée des Beaux-Arts de Caen organise le **samedi 18 juin 2022 à 11 h15**, une visite descriptive pour les publics aveugles et malvoyants permettant une découverte sensible des genres picturaux explorés par le peintre Théodule Ribot.

Cette visite peut être suivie par un public voyant. Durée : 1 h Tarif : 4 €.

Réservation : mba-reservation@caen.fr

[Visite descriptive | Musée des beaux arts de Caen](#)

► **Le square Louis-Braille inauguré rue Basse**

Ouest-France, 20 mai 2022 – Réf : VI- 3.3.10

Aménagé en 2018 avec des adaptations spécifiques pour les personnes en situation de handicap visuel, le square situé rue Basse est resté quelques temps sans nom. La récente inauguration du lieu a permis de dévoiler une plaque portant le nom de Louis Braille et a rassemblé les principaux acteurs de cet aménagement : la ville de Caen, l'association Latra, la section horticole de l'institut Lemonnier et le rotary Club.

► **Déficicients visuels, ils vont régater contre des voyants**

Ouest-France, 27 mai 2022 – Réf : VI- 3.3.5

Trois personnes en situation de handicap visuel, membres de l'association AVH de Caen, ont participé, sur un petit monocoque, à la régates de voile inter-entreprise Norlanda's Cup, sur la presqu'île de Caen.

Seul un équipier voyant annonçait les consignes de navigation, le reste était exécuté uniquement par l'équipage de déficients visuels. Celui-ci espère se passer bientôt de cette aide au profit de l'électronique et a déjà pris contact avec Microsoft pour tester des caméras embarquées anti-collision. Les 3 équipiers rêvent de participer un jour à une compétition organisée par la Blind Sailing Association et réservée aux équipages 100% déficients visuels.

La Bibliothèque Alexis de Tocqueville propose deux animations accessibles le **samedi 18 juin 2022** :

- un café lecture à **10h30** au 1er étage Pôle Art (durée 1h) : Présentation d'une sélection de livres audio à écouter sur le chemin des vacances ou tranquillement chez soi.

Accompagnement possible dès l'extérieur (à partir de la station du tram Presqu'île ou à la sortie de la navette Twisto Access ou de la navette gratuite) sur demande.

- une visite thématique sur l'accessibilité, à **15h** : visite pour découvrir les services mis à disposition en cas de handicap visuel, auditif ou physique.

Rendez-vous à l'accueil (Durée 1h).

Contact : Tél : 02 31 30 47 00 ou par email : bibliocaen.accueil@caenlamer.fr

<http://bibliotheques.caenlamer.fr>

POLITIQUE DU HANDICAP

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a publié en ligne la synthèse des rapports d'activités 2020 des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Ce document montre que la crise sanitaire a contraint les MDPH à repenser une grande partie de leur organisation et du travail de leurs agents afin de maintenir leur activité. Les équipes ont dû s'adapter pour conserver le lien avec les personnes et les partenaires, afin d'éviter notamment des ruptures de droits durant cette période.

<https://www.cnsa.fr/documentation/rapport-mdph-2020-vf-access.pdf>

ASSOCIATIONS

► L'Espace convivial citoyen inaugure ses locaux

Ouest-France, 13 mai 2022 – Réf : VII- 2.2

L'espace convivial citoyen de Caen a fêté ses 20 ans d'existence et son emménagement place Maurice-Fouques, derrière le théâtre des Cordes.

Une soixantaine d'adhérents se réunissent régulièrement afin de lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap psychique. Ils ont pu à cette occasion échanger avec les habitants du quartier.

Contact : Espace convivial citoyen de Caen, 11place Maurice Fouque à Caen.Tél : 02 31 86 11 79. Port : 06 73 74 72 98.

Email: caen@advocacy-normandie.fr

A CONSULTER A LA MISSION VILLE HANDICAP

Etre Handicap Information (n°169- Eté 2022)

Dossier : Tendances reconversion.

Faire Face (n°779- Mai 2022)

Dossier : Dossier jeunes : Demain leur appartient.

Renseignements HANDICAP

La Mission ville handicap vous offre 3 solutions :

Notre site internet : www.caen.fr, rubrique Handicap
[Le guide Handicap](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité, ...

En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux de la Mission ville handicap):

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
 - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
 - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF).
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

Par téléphone : 02 31 15 38 56 ou 02 31 15 59 75

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

CCAS de CAEN Mission ville handicap

9, rue de l'Engannerie - CAEN
missionvillehandicap@caen.fr

Accès

Tram : arrêt Bernières (lignes T1, T2 et T3)
Bus : arrêts Saint-Jean Église ou Bernières